Fiche 4.3 : Comment analyser la diversité des cultures politiques et des formes de citoyenneté ?

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES : *On s'interrogera sur le caractère central de l'idée de citoyenneté (statut juridique mais aussi social porteurs d'obligations et de droits) en montrant qu'elle s'inscrit dans un environnement culturel et social spécifique. On pourra comparer, par exemple, le modèle français républicain à d'autres modèles comme ceux de la citoyenneté européenne ou américaine.*

NOTIONS : Citoyenneté, droits civiques.

SAVOIRS DE REFERENCE SUR LE THEME

Citoyenneté et droits civiques

La citoyenneté est un statut juridique historiquement et culturellement situé. Le propre du citoyen, c'est qu'il contribue, de manière directe ou indirecte, à élaborer les lois auxquelles il est soumis. On ne parle pas de citoyens sous l'Ancien Régime ou encore aujourd'hui dans les États totalitaires. La participation à la chose publique est néanmoins déjà présente dans l'Antiquité grecque avec les cités démocratiques, premier support de l'ordre politique (cf. 4.1). Avec les révolutions française et américaine au XVIIIe siècle, réapparaît la figure du citoyen notamment au travers de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen en France.

Par citoyenneté, on entend juridiquement la jouissance des droits civiques. Ces derniers sont souvent conditionnés à la possession de la nationalité. De plus, la conception de la citoyenneté et les droits qui y sont associés sont évolutifs et concernent différentes dimensions. Les droits civils (liberté de la personne, de parole, de pensée, accès à une justice égale, droit de propriété…) se distinguent des droits politiques (éligibilité, droit de vote, droit de pétition) et des droits sociaux (protection sociale). Ces distinctions peuvent être opérées en prenant comme exemple l'étude des sociétés occidentales entre le XVIIIe et le XXe siècle. Il n'existe pas d'extension inexorable des droits associés au statut de citoyen mais au contraire des mouvements incessants de redéfinition des droits et obligations (implication politique active, exercice du droit de vote, respect de la loi…) qui y sont rattachés.

Des spécificités nationales

Les définitions de la citoyenneté varient selon les pays. Les exemples américain et français, illustratifs de la diversité des trajectoires stato-nationales, mettent en évidence le lien fondamental entre conception de la nation et conception de la citoyenneté. Les écrits de Tocqueville constituent à cet égard un solide point d'ancrage d'une démarche comparative. Le pluralisme et le respect des différences culturelles sont au fondement historique de la culture civique américaine. La France se caractérise au contraire très tôt par l'existence de nombreux conflits autour de la définition de la citoyenneté. On peut montrer à la suite de Tocqueville, que dans l'exemple français, l'esprit de religion et l'esprit de liberté sont pendant longtemps très fortement opposés notamment en raison de la difficulté française à concevoir la sécularisation du politique. En France, la laïcité apparaît comme un des signes important de l'instauration de la citoyenneté comme mode de régulation des identités

culturelles. Dans le cas français, à la différence du cas américain, la citoyenneté se conçoit comme un affranchissement à l'égard des groupes primaires (groupe social, métier, groupe religieux…) et l'appartenance à la nation tend à devenir le marqueur identitaire le plus puissant.

On pourra aborder également la question de la privation des droits de citoyen pour ceux qui ne possèdent pas la nationalité de l'État-nation du territoire sur lequel ils vivent et relier les différentes conceptions du citoyen « national » avec les différentes conceptions de la nation (4.1). Le citoyen peut successivement être présenté comme celui qui a hérité directement de ses ancêtres la culture nationale (Allemagne) ou comme celui qui manifeste la volonté d'appartenance à la communauté nationale (France).

La création d'une citoyenneté européenne, instituée par le traité de Maastricht en 1992 et complétée par le traité d'Amsterdam en 1997 sera évoquée même si la citoyenneté de l'Union européenne complète sans la remplacer la citoyenneté nationale et n'est attribuée qu'aux personnes possédant déjà la nationalité d'un État membre.

RESSOURCES ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES PROPOSEES

Activité 1 : L'apparition du statut de citoyen

Finalité : Comprendre le contexte historique dans lequel le statut de citoyen est apparu et s'est développé.

Étapes et ressources préconisées :

- Présentation des trois dimensions de la citoyenneté selon T.H Marshall avec le tableau récapitulatif présenté dans Déloye Y., *Sociologie historique du politique*, Repères La découverte n°209, (2010) p.63.
- Recherche des définitions des différents termes du tableau (liberté de pensée, éligibilité, suffrage universel…) et illustrations historiques dans le cas français.

Activité 2 : La citoyenneté européenne

Finalité : Comprendre la progressive construction du concept de citoyenneté européenne et en analyser les principales caractéristiques.

Étapes et ressources préconisées :

- A l'aide des sites internet vie publique.fr et de la documentation française, établir un questionnaire (Qui est citoyen européen ? Quels sont les droits et les devoirs du citoyen européen ? Qui défend les droits du citoyen européen dans l'Union européenne ?...) afin de découvrir les principales caractéristiques de la citoyenneté européenne.

  http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/citoyennete-europeenne/

  http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/citoyen-europeen-2009/construction-citoyennete.shtml

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Déloye Y., *Sociologie historique du politique*, Repères La découverte n°209, (2010).

[Une synthèse pédagogique concernant l'hétérogénéité des conceptions nationales de la citoyenneté. La conception de la citoyenneté de T.H Marshall - p. 63. La situation française : citoyenneté et laïcité - p.66.]

Gaille M., *Le citoyen*, Flammarion, Coll. GF, série Corpus, 1998

[Un recueil de textes utilisables en classe]

Schnapper D., avec la collaboration de Bachelier C., *Qu'est-ce que la citoyenneté* ?, Folio actuel, Gallimard, 2000.

[Un très utile recueil de textes théoriques ouvert à la comparaison des différentes configurations civiques occidentales]

Bibliographie complémentaire

Colas D., *Citoyenneté et nationalité*, Gallimard, collection Folio histoire, 2004.